

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle
03 44 06 11 46
pref-cab@oise.gouv.fr

Beauvais, le 16 JUIN 2020

Le préfet de l'Oise
à
Mesdames et messieurs les maires du département

Objet : Journée nationale commémorative de l'Appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi, le jeudi 18 juin 2020

Pièces-jointes :

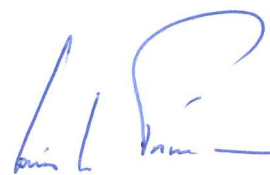
- **Message de la secrétaire d'État auprès de la ministre des armées**
- **Texte de l'Appel du 18 juin**

La journée nationale commémorative de l'Appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi est célébrée le 18 juin de chaque année, conformément au décret du 13 mars 2006.

A l'occasion de cette journée nationale commémorative, les édifices publics devront être pavoisés. Vous veillerez à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Vous trouverez en pièce-jointe le message de la secrétaire d'État auprès de la ministre des armées ainsi que le texte de l'Appel du 18 juin, destinés à être lus lors des cérémonies.

Dans la continuité de mon courrier du 5 juin, je vous rappelle que les cérémonies locales que vous organiserez devront tenir compte des prescriptions du gouvernement concernant les rassemblements.



Louis LE FRANC